

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 34 (1987)
Heft: 10

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Hommage à Fritz Sager

Après plus de vingt ans d'activité à l'Office fédéral de la protection civile, le sous-directeur, Monsieur Fritz Sager, ing. dipl. EPF, a quitté fin septembre le service de la Confédération pour prendre sa retraite.

Monsieur Sager a grandi à Zurich. Après ses études à l'École polytechnique fédérale et après avoir travaillé aux chemins de fer fédéraux, au canton de Zurich et à la commune de Thalwil, il entra le 1^{er} mars 1966 à l'Office fédéral de la protection civile, qui avait été créé peu de temps auparavant. Ainsi donc devient-il l'un des pionniers de la protection moderne de la population. En connaisseur avisé des diverses

formes de la menace, des effets d'armes et des possibilités de se protéger contre eux, il a pris une large part à l'élaboration de la conception de la protection civile et au développement systématique de cette dernière. Toujours attentif à optimiser le rapport entre les frais et la rentabilité, il contribua fortement à la renommée des différentes instructions techniques (ITAP, ITO, ITAS, ITE, etc.), nées pendant qu'il était en fonction; ces instructions qui portent indéniablement sa marque servent, même au plan international, de référence à la construction d'abris.

Si la Suisse est devenue en quelque sorte la Mecque de ceux qui cherchent à protéger la population, c'est à Monsieur Sager qu'en revient le mérite. Les constructions de protection modernes de notre pays témoignent de son œuvre. Partout, en Suisse, on en reconnaît distinctement les traces concrètes et efficaces. Il est en droit d'en éprouver une légitime fierté.

Certes, les critiques sans nuance et, parfois, sans objectivité, émises de temps à autre à l'encontre des efforts – aussi en matière de construction – visant à la protection de la population ne laissaient pas Monsieur Sager indifférent. Il lui arrivait d'en être fâché. Quelquefois, il se mettait en colère. Mais jamais longtemps, car sa boussole intérieure était un astronome amateur de grand talent. Est-ce pour cela qu'il ne faisait pas partie de ceux qui regardent les choses par le petit bout de la lorgnette?

Nul doute qu'il gardera cette même optique à l'avenir. C'est un avantage de voir les choses de haut, de relativiser l'importance de la planète et des hommes, infimes grains de poussière à l'échelle du cosmos, qu'il est bon, certes, de prendre au sérieux, mais sans

les surestimer. Ce goût de l'astronomie et ses autres violons d'Ingres, comme par exemple les contacts radio dans le monde entier, son intérêt pour tout ce qui touche à la culture, son amour des voyages sont les meilleurs garants d'un avenir vivant, actif, imprégné de philosophie.

En le remerciant de son engagement en faveur de notre cause commune, nous lui présentons, ainsi qu'à sa femme, nos vœux les meilleurs. OFPC

Un nouveau sous-directeur à l'Office fédéral de la protection civile

Par sa décision du 1^{er} juillet 1987, le Conseil fédéral a désigné Monsieur Bruno Hostettler, né en 1947, ing. dipl. EPF, comme successeur de Monsieur Fritz Sager.

Monsieur Hostettler, dont la commune d'origine est dans le canton de Berne, a grandi dans le canton de Zurich. Après avoir appris la profession de dessinateur sur béton armé, il entreprit à nouveau des études à l'EPF, qu'il termina en 1973 en obtenant un diplôme d'ingénieur en travaux publics.

De 1974 à 1981, Monsieur Hostettler travailla dans deux bureaux d'ingénieurs. Ses activités dans les travaux publics le familiarisèrent largement avec la construction d'abris. Le 1^{er} septembre 1981, il entra à l'Office fédéral de la protection civile en qualité de chef de section dans la division des mesures de construction.

Nous souhaitons à Monsieur Hostettler de connaître succès et satisfaction dans sa nouvelle fonction de chef de la sous-direction des constructions et du matériel. OFPC

ABSEIL- UND
RETTUNGS-
VON: GERÄTE



Mannhart Industriebedarf
Kriesbachstrasse 3b
CH-8304 Wallisellen
Telefon 01 830 09 90



Mannhart

Schutzraumliegen (schockgeprüft) Schaumstoffmatratzen

Vermietung von Matratzen für Militär
und Vereinsanlässe

- Matratzenüberzüge
- Kissen
- Fixleintücher
- Wolldecken
- Schlafsäcke
- Matratzenschoner

Hochsprungmatten

ARTLUX

Grenzsteinweg 620
5745 Safenwil
Tel. 062 67 15 68